PNR 73 Policy Brief N° 2 / 2022

Acceptation des mesures volontaires de durabilité des entreprises

Implications politiques de la recherche

1 Les entreprises peuvent bénéficier d'avantages concurrentiels politiques en s'engageant bénévolement à protéger l'environnement. Les responsables politiques devraient en tenir compte lors de la conception des politiques, par exemple dans les accords sectoriels.

2 Les responsables politiques devraient profiter du soutien du public afin d'encourager de solides compétences en matière de monitoring, tant dans la politique environnementale nationale que dans la gouvernance de la durabilité tout au long des chaînes d'approvisionnement mondiales.

3 Les responsables politiques devraient veiller à ce que les acteurs et actrices des secteurs public et privé soient responsables de leur gouvernance environnementale. Il est essentiel que les entreprises ne reviennent pas sur leurs engagements ou ne pratiquent pas l'écoblanchiment, car cela pourrait ébranler la confiance des citoyen·nes dans l'action volontaire de durabilité.

Fonds national suisse

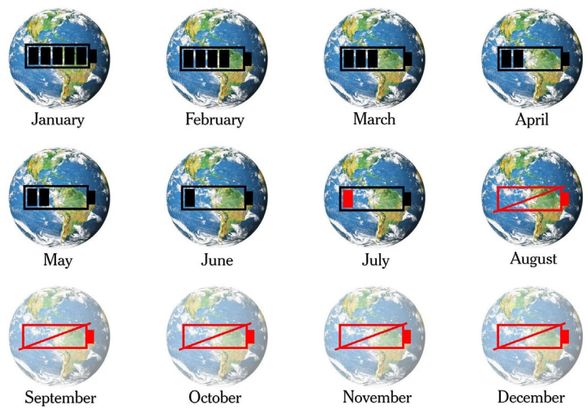

Illustration 1 : Earth Overshoot Day, illustration tirée du New York Times. L'Earth Overshoot Day fait référence à l'épuisement du budget écologique mondial annuel d'ici le mois d'août et à la surexploitation qui s'ensuit le reste de l'année. Source : New York Times (2020) ILLUSTRATION 1

Ce qu'on entend par...

Budget écologique : La quantité de ressources environnementales qu'un pays ou la Terre peut fournir et régénérer pour soutenir sa population humaine sur le long terme.

Économie durable : Un système de production et de consommation qui tient compte de la pénurie de ressources limitées et de la capacité de régénération des ressources renouvelables, qui renforce l'efficacité des ressources et améliore donc de manière générale les performances de l'économie et le bien-être.

Gouvernance hybride : Une institution de gouvernance qui allie des éléments de réglementation mis en place par l'État et des mesures volontaires du secteur privé, par exemple un accord sectoriel.

Il est urgent de réduire l'empreinte écologique globale de l'économie suisse.

Actuellement, la demande de l'humanité en ressources environnementales dépasse d'environ 60 % les limites écologiques de la Terre (illustration 1). De nombreuses études mettent en évidence les coûts significatifs (par ex. en raison du manque de ressources essentielles) et les risques (par ex. pour la santé publique) associés à faire tourner l'économie mondiale en dépassant les limites de la Terre. Il semble donc que les activités économiques durables en valent la peine. En raison de leurs moyens financiers et de leur connaissance approfondie des questions environnementales dans certains secteurs économiques, les entreprises occupent une position centrale pour accélérer ou freiner les progrès conduisant à une économie durable.

La pression publique peut encourager les actions volontaires, mais les responsables politiques doivent sanctionner l'écoblanchiment.

Une majorité d'électeurs et d'électrices est favorable à une réglementation environnementale stricte de l'activité économique des entreprises. C'est ce que nous observons dans le contexte national suisse, mais aussi en ce qui concerne la réglementation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en nous appuyant sur les données des douze plus grandes économies industrialisées de l'OCDE. Les citoyen·nes soutiennent les politiques qui renforcent considérablement les règles en matière de reporting des entreprises et dotent les politiques de compétences étendues pour sanctionner les entreprises en cas de non-respect de ces règles.

Si un grand nombre d'entreprises s'engagent volontairement et de façon crédible en faveur de la durabilité, cela pourrait réduire la pression sociale en contenant la demande du public en matière d'intervention étatique. En outre, les citoyen·nes sont disposés à accorder des avantages politiques (par ex. allégements fiscaux) aux entreprises soucieuses de l'environnement. En résumé, les entreprises reçoivent des incitations socio-politiques à améliorer bénévolement leurs performances en matière de durabilité, même en l'absence d'avantages économiques directs, tels que les gains d'efficacité des ressources et l'image de marque. Selon nous, ces résultats sont très positifs pour les mises en forme de politiques collaboratives qui dépendent des mesures bénévoles du secteur privé, comme des formes hybrides de gouvernance.

Toutefois, une gouvernance fondée sur la volonté peut également créer des incitations pour les resquilleurs, ce qui pourrait compromettre l'adhésion du public à des solutions coopératives entre l'État et les entreprises. Les politiques devraient donc adopter des dispositions qui garantissent la responsabilité des entreprises et qui dissuadent ou punissent particulièrement l'écoblanchiment. À cette fin, les politiques pourraient envisager des sanctions en cas de non-conformité ou définir des objectifs environnementaux et s'engager à renforcer considérablement l'intervention réglementaire si une politique menée par une entreprise (c'est-à-dire majoritairement bénévole) ne parvient pas à atteindre ces objectifs dans un certain délai

Nous tirons deux conclusions principales pour la transition des pays vers une économie durable :

— Les chaînes d'approvisionnement mondiales constitueront un élément clé des programmes de politique économique et étrangère des individus et des partis.

— L'action volontaire des entreprises peut s'avérer efficace, mais elle nécessite une responsabilité imposée par le gouvernement.

Résumé

Nous avons examiné les options politiques qui s'offrent aux responsables politiques des pays industrialisés démocratiques et en particulier la Suisse en matière d'économie durable. Nous nous sommes principalement intéressés à l'opinion publique concernant la gouvernance des contributions du secteur privé à la transition vers une économie durable. Nous avons donc étudié la faisabilité d'une politique économique durable en utilisant la Suisse comme « laboratoire d'opinion publique ».

Nos résultats suggèrent tout d'abord que, même en l'absence d'avantages économiques classiques, des pratiques commerciales écologiques profitent aux entreprises, puisque les citoyen·nes sont prêts à récompenser politiquement celles qui s'engagent bénévolement dans des actions environnementales.

Néanmoins, dans l'ensemble, les citoyen·nes sont favorables à ce que les activités des entreprises soient soumises à une réglementation gouvernementale stricte en matière de durabilité. Plus précisément, ils soutiennent les mécanismes de responsabilité tels que les reportings publics et le droit du gouvernement à sanctionner le non-respect des obligations en matière de reporting, à la fois dans les domaines de politique intérieure et dans la gouvernance des chaînes d'approvisionnement mondiales. Cela étant, les citoyen·nes attachent de l'importance au processus de mise en forme d'une politique inclusive (participation des entreprises, des organes élus et de la société civile).

Les attitudes et les préférences politiques des citoyen·nes dépendent cependant des situations. Ainsi, nous constatons par exemple que les citoyen·nes adhèrent aux résultats des politiques inclusives, même si elles sont moins strictes. De même, les mesures bénévoles adoptées par les entreprises peuvent réduire la demande du public en matière de réglementation gouvernementale. Au contraire, si les entreprises sont publiquement accusées d'écoblanchiment, la confiance accordée par le public aux mesures bénévoles diminue.

Références : résultats du projet publiés

Kolcava, D. & Bernauer, T. Greening the Economy through Voluntary Private Sector Initiatives or Government Regulation? A Public Opinion Perspective. Environmental Science & Policy 115, 61–70 (2021).

Kolcava, D., Nguyen, Q. & Bernauer, T. Does trade liberalization lead to environmental burden shifting in the global economy? Ecological Economics 163, 98–112 (2019).

Kolcava, D., Scholderer, J. & Bernauer, T. Do citizens provide political rewards to firms engaging in voluntary environmental action? Journal of Cleaner Production 279, (2021).

Kolcava, D., Rudolph, L. & Bernauer, T. Voluntary business initiatives can reduce public pressure for regulating firm behaviour abroad. Journal of European Public Policy 28, 591–614 (2021).

Kolcava, D., Rudolph, L. & Bernauer, T. Citizen preferences on private-public co-regulation in environmental governance: Evidence from Switzerland. Global Environmental Change 68, 102226 (2021).

Rudolph, L., Kolcava, D. & Bernauer, T. Public demand for extraterritorial environmental and social public goods provision. British Journal of Political Science 53, 516-535 (2023).

Kolcava, D., Greenwashing and public demand for government regulation
Journal of Public Policy 43, 179-198 (2023).

Kolcava, D., Smith, E. K. & Bernauer, T. Public Cross-national public acceptance of sustainable global supply chain policy instruments
Nature Sustainability 6, 69-80 (2022).

Auteurs

Thomas Bernauer
ETH Zurich

Dennis Kolcava
ETH Zurich

ETH Zurich
Group of International Political Economy and Enviromental Politics
dennis.kolcava@ir.gess.ethz.ch

Le PNR 73

www.pnr73.ch

Le programme national de recherche « Economie durable » (PNR 73) a été lancé mi-2017 par le Conseil fédéral, avec un budget global de 20 millions de francs pour 5 ans de recherche. Il a fondé 29 projets de recherche dans différents domaines tels que l'économie circulaire, la finance, le bâtiment et la construction, les villes et la mobilité, la sylviculture, l'agriculture et l'alimentation, la chaîne d'approvisionnement et la gouvernance. Le PNR 73 vise à générer des connaissances scientifiques sur une économie durable qui utilise les ressources naturelles avec parcimonie, est source de bien-être et augmente la compétitivité de l'économie suisse.

Editeur

Programme nationale de recherche
« Economie durable » PNR 73
Fonds national suisse FNS
Wildhainweg 3
3001 Berne

Juin 2022

Contact

Pascal Walther
Manager du programme PNR 73
FNS, Wildhainweg 3
3001 Berne

T: + 41 (0)31 308 22 20
E: pnr73@snf.ch

Disclaimer : Le présent bulletin politique a été financé par le Programme national de recherche « Économie durable » (PNR 73) du Fonds national suisse. Les auteurs sont responsables de son contenu.

FNS